



Association ARCEAU Île-de-France

Groupe de travail thématique

« Séparation à la source des eaux usées domestiques »

Alors que le tri à la source des déchets solides est désormais largement répandu, permettant une valorisation optimisée de chaque type de déchet selon ses caractéristiques, le tri à la source des eaux usées des ménages est quasiment inexistant en France. Pourtant, cette méthode de gestion des eaux usées domestiques fait l'objet de nombreuses recherches et réalisations en Europe depuis une trentaine d'années.

Partant du principe que les eaux-vannes (c'est-à-dire les eaux des toilettes) ont une composition très différente du reste des eaux d'une habitation (eaux ménagères), une gestion différenciée des eaux-vannes et des eaux ménagères semble pouvoir permettre d'optimiser la valorisation de ces eaux résiduaires. Urines et matières fécales représentent en effet 1% du volume total d'eaux usées domestiques mais concentrent 90% des nutriments.

Quatre pays européens ont particulièrement investi ce nouveau paradigme depuis les années 1990, chacun avec des approches spécifiques : la Suède avec la séparation des urines, utilisées après simple stockage en agriculture, la Suisse avec la séparation des urines et leur traitement décentralisé, l'Allemagne et les Pays-Bas avec la séparation eaux-vannes/eaux ménagères, la collecte sous-vide des eaux-vannes et des traitements décentralisés spécifiques.

Plus récemment, l'Île-de-France s'est également investie sur le sujet. Dans la lignée des réflexions menées sur la soutenabilité du Grand Paris, une étude du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), menée en 2013, avait montré que la séparation à la source des urines des nouvelles habitations à construire du Grand Paris pourrait s'avérer être une voie plus soutenable que l'extension du modèle actuel. En 2014, le programme de recherche et action OCAP1 a été lancé pour étudier et accompagner plus largement les évolutions possibles des systèmes alimentation/excrétion urbains et leur interaction avec la gestion de l'eau. Piloté par le laboratoire LEESU, il est aujourd'hui porté par cinq laboratoires de recherche franciliens et soutenu par plusieurs partenaires techniques et financiers (cf. www.leesu.fr/ocapi). La première phase du programme, achevée en 2018, a entre autres permis de mettre au jour le caractère non soutenable du système alimentation/excrétion actuel de l'agglomération parisienne, de produire un état des lieux des différentes méthodes de gestion des eaux usées par séparation à la source, leurs leviers et verrous de développement dans les villes françaises, tant sur le plan technique que socio-économique. La deuxième phase du programme poursuit et étend l'étude interdisciplinaire des systèmes alimentation/excrétion urbains et de leurs transformations envisageables (biogéochimie, géographie, socio-anthropologie, agronomie). S'y ajoutent les activités de suivi de cas réels de démonstration, animation territoriale et sensibilisation.

En parallèle, de nombreux projets pilotes de séparation à la source ont été lancés ou réalisés en Ile-de-France. Cette dynamique s'est renforcée avec le vote par le comité de bassin Seine-Normandie, en octobre 2018, d'une subvention pouvant aller jusqu'à 80% pour les projets qui mettraient en œuvre une séparation à la source des eaux usées.

ARCEAU Île-de-France a accompagné cette dynamique en organisant en juin 2016 un colloque sur la séparation à la source. Il fut alors décidé de créer un groupe de travail thématique (GTT) dont l'objet est la séparation à la source des eaux usées domestiques en milieu urbain. Ouvert à tous les acteurs potentiels de la séparation à la source, collectivités, chercheurs, bureaux d'études, architectes, promoteurs immobiliers, entreprises du bâtiment, de gestion des eaux et des services urbains, services de l'État, etc. ce groupe de travail a pour objectif de fédérer les acteurs intéressés par cette thématique en constituant un lieu de partage des idées et des connaissances. Ce groupe de travail pourrait permettre de formaliser les retours d'expérience, consolider les pratiques, réaliser des guides à destination des différents acteurs concernés et susciter l'intérêt, pour des porteurs de projet, de façon à accompagner une dynamique de passage à l'échelle, avec l'appui du réseau constitué par ce GTT.